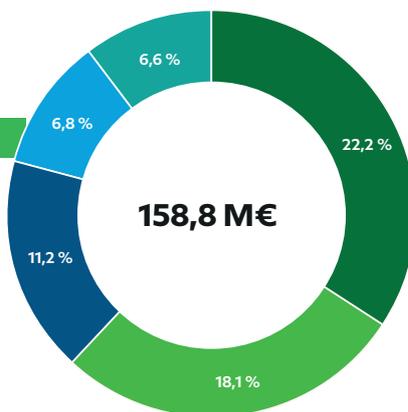


#IQVIA FRANCE LE MARCHÉ DES SOINS POUR PEAUX ACNÉIQUES

Par Valérie Caron, *strategic supplier services coordinator*, Service Data & IA de IQVIA

Top 5 laboratoires

- La Roche Posay
- Avène
- Cerave
- SVR
- Bioderma



Le marché de l'acné en pharmacie a connu une croissance significative.

Au dernier cumul mobile du mois de novembre, il générait un chiffre d'affaires de 158,8 M€, en hausse de 11,4 % par rapport à l'année précédente ; en termes de volume, 11,9 M unités ont été vendues, soit une hausse de 7,4 %.

Concernant le prix moyen, celui-ci s'établit à 13,33 €, en hausse également de 19,7 %.

Les trois principaux laboratoires qui dominent le marché sont : La Roche-Posay, Avène et CeraVe.

Ce dernier se distingue par une croissance exceptionnelle de 49,1 %, ce qui reflète une forte augmentation de sa popularité et de son adoption par les consommateurs.

SVR suit de près avec des performances notables.

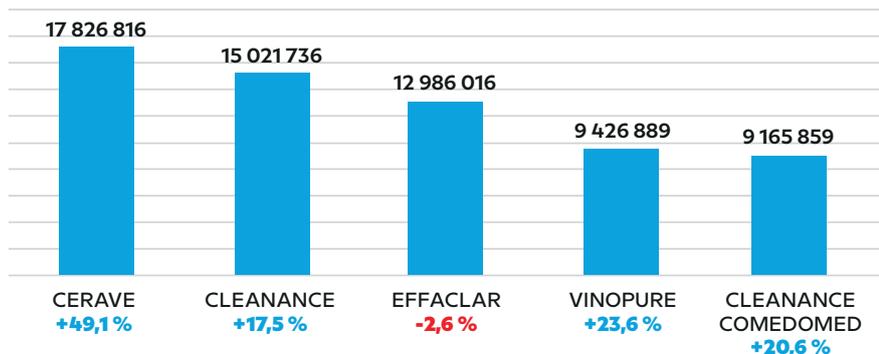
Les produits de CeraVe et Effaclar dominent le classement, avec des performances particulièrement marquées pour certains formats, comme le Gel Moussant de CeraVe et le Duo+ d'Effaclar.

Ils bénéficient d'une forte reconnaissance de marque et d'une efficacité prouvée, contribuant à leur succès.

Force est de constater qu'il s'agit d'un marché dynamique.

Les consommateurs sont prêts à payer des prix plus élevés pour des produits efficaces, ce qui a pour conséquence de stimuler la compétitivité parmi les laboratoires.

Top 5 produits/marques



Chiffres clés

Chiffre d'affaires

158,8 M€
+11,4 %

Ventes en volume

11,9 M
+7,4 %

Prix moyen

13,33 €
+19,7 %

Cumul Mobile novembre 2024/Circuit Pharmacie

En partenariat avec Pharmastat, panel couvrant plus de 60 % des officines de France Métropolitaine + DOM, représentatives tant en termes de chiffre d'affaires, qu'en typologie, et en couverture géographique. Pharmastat accompagne depuis 30 ans les pharmaciens dans la gestion officielle mais aussi les syndicats dans la défense de la profession. Les données sont recueillies de façon anonyme dans le cadre d'un contrat et en stricte conformité avec les exigences légales relatives à la protection des données à caractère personnel (RGPD) issues du Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016.